

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 28 JANVIER 1881.

Transferts entre divers articles du Budget du Ministère de la Guerre,
pour l'exercice 1880 ⁽¹⁾.

RAPPORT

FAIT, AU NOM DE LA COMMISSION ⁽²⁾, PAR M. THONISSEN.

MESSIEURS,

Le projet de loi déposé par M. le Ministre de la Guerre, dans la séance du 20 de ce mois, a pour but l'autorisation d'opérer des transferts entre plusieurs articles du Budget de l'exercice 1880 qui présentent un reliquat, et quelques autres articles du même Budget qui se rapportent à des services qui n'ont pu être entièrement assurés au moyen des crédits qui y sont affectés.

Au moyen des transferts proposés, le Département de la Guerre pourra régulariser le découvert de quelques articles du Budget de 1880, sans devoir recourir à une demande de crédits supplémentaires.

Les insuffisances de crédit qui ont été constatées au Budget de 1880 s'élèvent à la somme totale de 565,000 francs, qui se décompose comme suit :

ART.	4. Matériel de l'administration centrale	fr.	48,000
—	10. Nourriture et habillement des malades; entretien des hospitaux.		95,000
—	11. Service pharmaceutique		61,000
—	12. Traitement et solde de l'infanterie		285,000
A REPORTER.			fr. 489,000

⁽¹⁾ Projet de loi, n° 51.

⁽²⁾ La commission était composée de MM. LE HARDY DE BEAULIEU, *président*, DURIEU, PETY DE THOZÉE, NEUJEAN, THONISSEN, NOTHOMB et WASHER.

REPORT. . . . fr. 489,000

ART. 18. Dépenses d'administration de l'École militaire . . .	6,000
— 26. Frais de route et de séjour des officiers	18,000
— 27. Transports généraux	35,000
— 32. Pensions et secours	9,000
— 33. Dépenses imprévues	8,000

TOTAL. . . . fr. 565,000

Cette somme pourra être entièrement couverte au moyen des reliquats que présenteront les articles du Budget indiqués ci-après, savoir :

L'article 1 ^{er} . Traitement du Ministre. fr.	8,750
— 6. — de l'état-major général	46,000
— 17. — du personnel de l'Académie militaire	7,250
— 22 ^b . Viande	450,000
— 23. Fourrages en nature.	50,000
— 31. Frais de représentation	3,000

TOTAL. . . fr. 565,000

Les détails donnés dans l'Exposé des motifs expliquent la situation des articles du Budget dont les crédits sont insuffisants.

La commission se réfère à ces explications et, à l'unanimité de ses membres, a l'honneur de proposer à la Chambre l'adoption du projet.

Le Rapporteur,
THONISSEN.

Le Président,
AD. LE HARDY DE BEAULIEU.